Accusé de réception en préfecture
030-213001555-20231204-ANDEL1-129-2023-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023

Manduel
VILLE DE MANDUEL

PROJET PEDAGOGIQUE TEMPS PERISCOLAIRES MATERNELS

ACM FRANCOISE DOLTO

Année 2023/2024

Accusé de réception en préfecture
030-213001555-20231204-ANDEL1-129-2023-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023

FICHE SIGNALETIQUE

Organisateur	Dénomination	Marie de Manduel	
	Code organisateur	030ORG0479	
	Adresse	Hôtel de ville 30129 MANDUEL	
	Téléphone	04.66.20.78.40	
Centre de loisirs	Dénomination	ACM périscolaire maternel F. Dolto	
	Adresse	Chemin du Bois de Rozier 30129 Manduel	
	Téléphone	04.66.02.55.90	
	Horaires	7h30/8h50 – 11h50/13h40 – 16h40/18h30	
Enfants	Capacité d'accueils	Matin	42
		Midi	84
		Soir	42
Structure	Locaux	Bâtiment technique comprenant : ▪ 1 salle dite « Manuelle » composée de tables et de chaises ▪ 1 salle dite « de jeu » composée de tables, chaises et jouets et jeux éducatifs ▪ 1 cuisine pour la réception des repas et la préparation des gouters ▪ Toilettes enfants ▪Toilettes adultes ▪ 1 salle « vestiaires » ▪2 réfectoires Plateau extérieur : ▪ 1 cour ombragée	
Encadrement	Direction	1 directrice titulaire du DEJEPS animations sociales 1 référente	
	Equipe d'animation	7 animateurs titulaires du CAP Petite Enfance ou équivalent	
Moyens financiers	Budget ACM	Vote d'une ligne budgétaire annuelle qui permet l'achat du matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'ACM	
Restauration	Prise de repas	Livraison en liaison chaude par le restaurant scolaire municipal avec réfectoires dédiés	

Accusé de réception en préfecture
030-213001555-20231204-ANDEL1-129-2023-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Susciter la curiosité et la créativité de l'enfant afin de participer à son épanouissement

	Objectifs opérationnels (Fonctionnement)	**Moyens**	**Critères d'évaluation**		
			Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
	Permettre à l'enfant d'acquérir de nouvelles compétences	Mettre en place des nouvelles activités créatives, sportives et culturelles ou d'expression			
	Permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions	Favoriser des activités d'éveil sensoriel			
	Favoriser l'autonomie	Rendre l'enfant acteur de ses apprentissages en lui laissant la possibilité de faire tout seul			
	Favoriser l'expression	Laisser l'enfant choisir s'il souhaite participer ou non à une activité, si oui laquelle ?			

Accusé de réception en préfecture
030-213001555-20231204-ANDEL1-129-2023-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023

Faire découvrir à l'enfant son environnement

	Objectifs opérationnels (Fonctionnement)	**Moyens**	**Critères d'évaluation**		
			Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
	Sensibilisation au développement durable	Mettre en place des actions éco citoyenne et favoriser le recyclage pour les activités manuelles			
	Découvrir l'environnement naturel et culturel	En utilisant les divers espaces communaux. En utilisant les ressources du territoire (association, foyer résidence…) En construisant des projets en partenariat avec les différents services de la commune			
	Faire respecter les règles de vie, les jeux et l'environnement	En faisant prendre conscience aux enfants l'importance de laisser un lieu propre			

Accusé de réception en préfecture
030-213001555-20231204-ANDEL1-129-2023-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023

Sensibiliser l'enfant à la citoyenneté, au respect et à la vie en collectivité

	Objectifs opérationnels (Fonctionnement)	**Moyens**	**Critères d'évaluation**		
			Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
	Favoriser l'implication de l'enfant dans la vie en collectivité	Elaboration et mise en place de règles de vie			
	Initier les enfants aux relations intergénérationnelles	En proposant des projets, actions ou activités liant les deux publics			
	Favoriser les liens entre les groupes	Réalisation d'activités communes, jeux de coopération, grands jeux… En favorisant les échanges			
	Favoriser le respect mutuel	La politesse (bonjour, merci…) Le sens du partage			

Accusé de réception en préfecture
030-213001555-20231204-ANDEL1-129-2023-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023

LES ACCUEILS

	Accueil du matin	Accueil du midi	Accueil du soir
Objectifs	Laisser l'enfant évoluer à son rythme Moments de détente et de partage	Responsabiliser l'enfant Eveiller sa curiosité	Laisser l'enfant évoluer à son rythme Moments de détente et de partage Prise d'un goûter
Modalités d'accueils	Arrivée échelonnée des enfants de 7h30 à 8h45 et passage aux toilettes. Les enfants s'intègrent aux activités ou aux groupes déjà présents ou restent en jeu libre selon leurs envies. Puis, ils sont accompagnés dans leur classe respective à l'ouverture de l'école.	L'animateur fait l'appel dans la classe. Le groupe d'enfants passe aux toilettes puis est accompagné au réfectoire. L'équipe d'animation accompagne les enfants durant tout le repas. Après le repas, les animateurs proposent aux enfants des activités manuelles, sportives ou collectives. Les enfants peuvent également jouer librement selon leurs envies.	Les enfants sont récupérés à 16h40 dans les classes et accompagnés par l'équipe encadrante dans la salle de l'ACM pour prendre le goûter avant d'aller jouer, participer à une activité ou se reposer selon leurs envies.
Support d'activités	Jeux libres : petits jeux à disposition tel que dînette, puzzle, jeux de construction… Activités manuelles : à thème Projet de lecture de conte, jeux d'éveil sensoriel, jeux collectifs	Jeux : sportifs, jeux libre, jeux de coopération Activités manuelles : à thème Projet langue des signes : initiation avec apprentissage de gestes en lien avec les règles de vie	Jeux libres : petits jeux à disposition tel que dînette, puzzle, jeux de construction… Activités manuelles : Dessin, pâte à modeler…

Accusé de réception en préfecture
030-213001555-20231204-ANDEL1-129-2023-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023

LE ROLE DU RESPONSABLE DES ACCUEILS

Le responsable des accueils est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et du fonctionnement des accueils périscolaires.
Il veille à ce que l'accueil soit réglementaire, à son bon déroulement et son organisation.
Il accompagne les animateurs dans la définition des différentes thématiques et le choix des activités proposées pour chaque accueil en veillant au respect du projet pédagogique par les équipes d'animation.
Il supervise les équipes, gère les conflits éventuels et régule si nécessaire. Il participe à la formation interne des animateurs. Il doit dynamiser les accueils et les groupes d'enfants. Il représente l'autorité.
Il entretien les relations avec les familles et communique avec elles.

LE ROLE DU RÉFÉRENT OU DE L'ADJOINT DES ACCUEILS

Le référent des accueils doit faire la liaison avec le responsable de l'accueil et doit lui transmettre toutes les informations nécessaires. Il informe également les parents en cas de besoin.
Il doit accompagner les animateurs dans la mise en place de leurs activités, si nécessaire, les guider et les orienter mais ne doit pas faire à leur place.
Il contribue à la formation personnelle des animateurs dans l'acquisition de nouvelles techniques d'animation et de savoirs.
Il intervient auprès des animateurs si les accueils ne se déroulent pas comme prévu et les sollicite pour la mise en place d'une activité si cela n'est pas fait.

Accusé de réception en préfecture
030-213001555-20231204-ANDEL1-129-2023-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023

LE ROLE DE L'ANIMATEUR

Auprès des enfants

Il est garant de la sécurité affective et morale

Il est à l'écoute et répond à leur demande

Les sollicite sans les forcer

Est force de proposition

S'adapte à la situation et à l'enfant

Connait les règles de sécurité

Est autonome

Auprès des parents

Les rassure et fait un compte rendu relatif à l'accueil de l'enfant

Est présent et agréable au moment de l'accueil et du départ

Auprès des collègues

Respecte ses collègues de travail

Travaille en équipe et est à l'écoute

Participe activement aux réunions de préparation

Sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action

Travaille en collaboration avec le responsable et l'interpelle si nécessaire

Pendant le repas

Accompagne l'enfant dans la découverte de nouvelles saveurs et l'incite à goûter

Assure le cadre pour que l'enfant puisse manger dans de bonnes conditions

Implique l'enfant dans ses apprentissages en lui proposant de faire seul

Pendant les activités

Respecte le travail des collègues

Suscite l'intérêt des enfants et leur donne envie de faire et de participer

Garant du cadre

Partage des moments conviviaux avec les enfants, mise en confiance et sécurité

Pendant les temps libres

Observe et intervient pour gérer les conflits, si nécessaire.

Garant du cadre

Reste attentif de façon à pouvoir intervenir en cas de danger imminent